

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 3. — Juin-Juillet 1924

SOMMAIRE :

Réunions du mois

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° Assemblée générale de l'Union des Associations.
- 2° Mariages — Naissances.
- 3° Changements d'adresses et Errata à l'Annuaire.
- 4° Avis.

II. Société de Bienfaisance

- 1° La Vente de décembre.
- 2° Les départs en vacances.
- 3° Les promenades de juin :
- 4° A propos de l'Œuvre d'Adoption.

III. Œuvres Sociales et Informations

- 1° Les réunions d'Argeronne.
 - 2° Centre d'études pour la formation du personnel directeur des Foyers des campagnes.
 - 3° Ecole normale de musique de Paris.
-

Réunions du mois

Le **Jeudi 9 octobre à 2 heures** les enfants rentrant de vacances viendront se présenter au Lycée ; — à 5 heures, *Réunion de Bienfaisance.*

Jeudi 13 novembre à 5 heures, Réunion de Bienfaisance.

Le Cercle amical se réunira les Dimanches 12 octobre et 9 novembre à 2 heures.

1. Association des Anciennes Elèves

Union des Associations

Assemblée générale du 4 mai 1924

Le *Bulletin de l'Union* ne nous étant parvenu qu'après l'envoi à l'impression de notre N° d'Avril-Mai, il ne nous a pas été possible de mettre plus tôt nos compagnes au courant des questions agitées et des importantes décisions prises au cours de la dernière Assemblée générale, réunie à la Maison des Lycéennes, rue Amyot, au début de mai.

* * *

Après avoir adressé un salut ému à la mémoire de notre chère et regrettée Berthe Milliard, vice-présidente depuis 20 ans de l'Union dont elle avait été l'une des plus actives fondatrices, la présidente annonce l'adhésion de 3 nouvelles A. (Chatauroux, Arras, Auch), ce qui porte le nombre des groupes fédérés à 103.

Le service de placement à la tête duquel Mme Ferdinand Meyer a remplacé Mme Isch-Wahl, partie en province, a procuré 51 places en 1923, et 17 places dans les quatre premiers mois de 1924.

Dans le Comité de l'Union Mme Isch-Wahl a été remplacée par Mme Lasnier, présidente de l'A. de Fénelon, et Berthe Milliard par Mme Desbulleux, présidente de l'A. de Rouen.

La *Maison des Lycéennes* a continué à fonctionner normalement, toujours au complet, abritant cette année : 14 élèves du Lycée

Fénelon, 3 étudiantes en lettres, 4 en sciences, 1 en droit, 2 en langues vivantes, 5 en pharmacie, 1 en art dentaire, 7 en dessin, 1 élève à l'école normale technique, 2 élèves à l'école de haut Enseignement commercial féminin — 40 en tout. A l'avenir, pour éviter des oublis regrettables, la Directrice de la Maison réclamera chaque année aux pensionnaires leur carte de sociétaire ou le reçu de leur cotisation à leurs A. respectives.

Mais, et c'est là le point important, la Maison des Lycéennes reste un grave sujet de souci pour la mise en train des projets qui la concernent.

Il s'agit en effet de démolir les vieux bâtiments pour les remplacer le plus tôt possible par un immeuble confortable et plus vaste.

Le total des subventions extraordinaires fournies dans ce but par les A. s'élève au 1^{er} mai 1924 à 40.825 francs (1). D'autre part, le Comité de l'Union a obtenu de M. le Ministre de l'Intérieur, en octobre 1923, une subvention de 220.000 francs sur les fonds des jeux. Toutefois, cette somme si importante soit-elle, ne représente guère que le quart de la dépense prévue : 800.000 francs.

Pour songer à commencer quand même, il a fallu complètement remanier le plan ancien. L'architecte M. Rondeau a dressé un nouveau projet « ayant le triple avantage de ménager une cour plus claire, de donner des chambres plus nombreuses et de coûter moins cher, de 500 à 600.000 francs ». Encore faut-il chercher qui pourrait, dans des conditions avantageuses, prêter les 300.000 francs indispensables.

Seule, la Maison des Lycéennes, en temps que Société d'habitation à bon marché, pourrait contracter un emprunt avantageux. Son Conseil d'administration, puis son Assemblée générale ont donc accepté cette nouvelle charge.

D'autre part, l'Union s'engagerait à fournir le capital initial sous forme de souscription d'actions, et à rétrocéder à la Maison des Lycéennes le terrain acheté en 1914.

Ces promesses seront soumises, conformément à l'art. 10 des Statuts à l'approbation de l'Assemblée générale, mais ce ne sont encore que des promesses subordonnées à l'obtention d'un prêt de 339.000 francs que le Conseil d'administration de la Maison des Lycéennes a sollicité à la Caisse des dépôts et consignations.

(1) Rappelons que l'A. de Molière figure dans cette liste de souscription pour 1.500 francs.

« Si nous l'obtenons, conclue la Présidente, nous pourrons commencer les travaux. Il nous restera à trouver l'argent pour le mobilier... Mais à chaque jour suffit sa peine, et sans doute les A. seront-elles encore généreuses. »

« Si nous ne l'obtenons pas... quel désastre!... Je nous vois alors tel le coq devant la perle, contemplant notre bâtisse ruinée, nos capitaux inemployables, bien découragées... N'évoquons pas d'ailleurs, cette triste occurrence et croyons qu'après vingt années de lutte dans la pauvreté, nos obscurs efforts seront couronnés de succès et que nous pourrons enfin édifier notre Maison, non luxueuse certes, mais confortable, gaie, sympathique et accueillantes à toutes. » (1).



Le rapport financier que présente la trésorière, Mme Combat, s'accompagne de quelques commentaires :

« Parmi les recettes de l'exercice 1924, dit-elle, j'aurais voulu faire figurer les importants dons qui nous ont été faits en actions de la Maison des Lycéennes et qui sont venus grossir considérablement nos valeurs en portefeuille. »

« Je tiens à remercier au nom de l'Union les personnes qui, à l'intérêt témoigné à notre œuvre à ses débuts, par leurs souscriptions, permettent l'édification de la Maison, joignent maintenant le geste généreux de nous abandonner, non seulement les revenus que pourraient encore leur rapporter ce placement, mais le capital lui-même. Nos remerciements vont à tous les actionnaires qui se sont ainsi dépouillés pour nous. »

Le projet de budget voté à l'unanimité, l'Assemblée générale passe à la discussion des deux questions figurant à l'ordre du jour.



1^o Approbation de la promesse de rétrocession à la Maison des Lycéennes du terrain acheté en 1914.

La secrétaire, Mme Rondeau, donne lecture d'un extrait des délibérations du Comité de l'Union réuni le 12 janvier 1924, et où il a été décidé à l'unanimité de faire promesse de rétrocéder à la Société anonyme coopérative à capital variable de la Maison des Lycéennes, dont le siège est à Paris, 5, rue Amyot, moyennant

(1) Actuellement ces projets sont en voie de réalisation et les vieux bâtiments jetés bas.

le même prix de 35.000 francs la partie de propriété acquise de cette même Maison des Lycéennes et d'une superficie de 227 mètres carrés, à la date du 25 juillet 1914.

L'Union, depuis son entrée en jouissance, n'a pas acquitté la totalité des annuités du prêt de 75.000 francs consenti par l'Assistance publique à la Maison des Lycéennes, elle se trouve donc redevoir à celle-ci une somme de 35.000 fr. qui compense la valeur des terrains qu'elle s'apprête à lui rétrocéder.

Bien entendu, cette proposition est ratifiée à l'unanimité par l'Assemblée générale qui en accepte d'autre part toutes les conséquences légales :

2° *Projet de collaboration de l'Union avec l'Union des Anciens élèves des Lycées de garçons.*

L'Union des Anciens élèves des Lycées de garçons, fondée quelques années avant la nôtre, organise chaque année dans une ville de province un Congrès où sont discutées des questions d'ordre général. Celui de l'an passé eut lieu à Brest, et parmi les questions soumises à la discussion il s'en trouvait une nous intéressant tout particulièrement : Admission définitive des A. de jeunes filles dans l'Union des A. des Anciens élèves de Lycées (à laquelle appartiennent, par suite de circonstances particulières deux A. de jeunes filles Dinan et Saumur).

Mlle Bernier, présidente de l'A. de Brest, gracieusement invitée à ce Congrès, a bien voulu envoyer à Mlle Desprez, un rapport sur la proposition ci-dessus.

« J'ai, dit Mlle Bernier, l'impression très nette que l'opinion générale de nos camarades est la suivante : il n'est pas désirable qu'une fusion s'opère entre les deux catégories d'A., qui tout en ayant des intérêts communs en ont de dissemblables. Mais il serait souhaitable qu'une collaboration s'établisse entre les deux Unions. »

Comme suite à ce vœu, le Président de l'Union a demandé que notre Assemblée générale soit consultée sur le *modus vivendi* qu'il propose, « permettant à notre Comité ainsi qu'à une déléguée de chacune de nos A. de venir assister aux Congrès masculins. Les vœux qui nous seraient personnels pourraient y être discutés par nous seules, et le Président les transmettrait avec ceux de son Union à M. le Ministre de l'Instruction publique... Nous recevriions gratuitement le *Bulletin* trimestriel qui donne le compte rendu des Congrès et publierait le compte rendu des rapports qu'il nous plairait de pré-

senter à ces Congrès (toutefois après le visa que le Comité donne avant le Congrès à toutes les questions qui doivent y être présentées.

« L'Union des A de jeunes filles prendrait un nombre fixe d'abonnements (4 francs l'un) à ce *Bulletin*.

« Les filiales de notre Union n'auraient pas de cotisations individuelles à verser non plus que les A de jeunes filles faisant déjà partie de l'Union-masculine. »

Mlle Bernier pense : 1° Que l'idée de faire coïncider notre Assemblée générale avec les Congrès de l'Union sœur ayant lieu chaque année dans une ville différente n'est guère réalisable étant donné les ressources si réduites de nos A. Il faudrait se contenter d'envoyer à ce Congrès une ou plusieurs déléguées mandatées quant aux questions communes, et recevoir un nombre équivalent de délégués des Anciens Elèves à notre Assemblée générale, s'ils le désirent.

2° Qu'il serait plus logique que les *vœux communs* aux deux Unions soient présentés à M. le Ministre de l'Instruction publique par les *deux Présidents*. En ce qui concerne ceux qui nous sont personnels, c'est à notre Présidente de les présenter elle-même.

3° Il serait intéressant pour nous de recevoir le *Bulletin* de l'Union sœur, mais nous pourrions reconnaître ce service en envoyant nous même notre *Bulletin* aux A. rattachées à l'Union masculine. Enfin l'idée de cotisation, sous quelque forme qu'elle se manifeste, doit être écartée, bien qu'il soit logique que nous couvrions les frais que notre participation aux Congrès de l'autre Union lui impose, et inversement s'il y a lieu.

Ces observations servent de base à la discussion qui se trouve ouverte au sujet de la participation de notre Union au prochain Congrès qui doit avoir lieu à Mâcon.

La difficulté gît dans la forme de cette participation. Le Président avait d'abord suggéré la possibilité d'abonner toutes nos A. au *Bulletin* des A. masculines, ce qui ferait un total de 412 francs pour nos 103 A. Cette somme ayant été jugée trop élevée pourrait être réduite à 200 francs, représentant le montant de nos propres dépenses au Congrès.

La Présidente de l'A. de Mâcon a très aimablement offert d'accueillir et d'aider les déléguées de l'Union qui voudraient assister à ce Congrès. L'intérêt de la collaboration serait l'étude de questions communes telles que discipline, hygiène, admission des Anciens et Anciennes Elèves dans les Conseils d'administration des Lycées et même au Conseil supérieur de l'Instruction

publique, etc. *A l'unanimité des voix, est rejeté le principe d'une cotisation* versée par votre Union à l'Union des Anciens Elèves, soit sous forme d'abonnement à son *Bulletin*, soit sous forme de subvention.

Mais, pour tenter de créer une collaboration régulière, à l'unanimité également sont adoptées les deux propositions suivantes : 1^o Réunion des Comités des deux Unions une fois l'an ; 2^o Possibilité d'assister au Congrès des A. masculines pour les déléguées des A. de Province, chacune payant son écot.

Mariages

On nous annonce le mariage de :

Mlle Marguerite Boss avec M. Jean Lévy.

Mlle Marianne Brossolette avec M. René Ouzouf.

Mlle Suzanne Kastler avec M. Yves Leclerc, ingénieur des Arts et Manufactures.

Mlle Suzanne Connois avec M. André Chissadon, décoré de la Croix de Guerre.

Nous adressons à nos compagnes nos meilleurs vœux de bonheur en même temps que nos sincères félicitations.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Alain, fils de M. et Mme Paraf (Andrée Silz).

Maurice, fils de M. et Mme Lyon-Caen (Georgette Halphen).

Jean, fils de M. et Mme Manfred-Pezzoli (Suzanne Maire).

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Changements d'adresses et errata à l'Annuaire

- Mlle Colette Henriquez, 7, rue Adolphe-Yvon,
Mlle Pommier, surveillante générale, 15, rue Pétrarque.
Mlle Jeanne Mantoy, chez Mme Le Clerc, 8, rue d'Angevillier,
Versailles.
Mlles Aimée et Jeanne Roux, 106 bis, rue de Rennes (6^e).
Mme André Lévy (Geneviève Weil), 9, rue de la République,
Rouen (Seine-Inférieure).
Mme André Lévy (Emilie Séligmann), 60, boulevard Emile-
Augier (16^e).
Mme Dufour (Jeanne Lévy), 16, rue Adolphe-Yvon (16^e).
Mlles Idelette et Suzanne Perrelet, 7, rue Jouet-Lucot, Ville
d'Avray (Seine-et-Oise).
Mme René Ouzouf (Marianne Brossolette), Bricqueville-sur-
Mer, par Bréhal (Manche).
Mme Lizerand (Madeleine Dreyfus), 23, rue Eugène-Million
(15^e).
Mme Durin (Alice Légonnier), boulevard Arnald, Vals-les-
Bains (Ardèche).
-

Avis

Mlle Thérèse Valabrigue, professeur de piano et d'accompagnement, qui a bien voulu, sur la prière de Mlles Weil et Feist, nous prêter son concours pour la Fête du Lycée et pour nous rendre service, a accompagné presque au pied levé, Mme Schrowsky, la chanteuse russe, organise chez elle, 12, rue Bassano (16^e), chaque hiver, un cours de musique d'ensemble. Nous sommes heureuses de le signaler à nos compagnes.

2. Société de Bienfaisance

La Vente de Décembre

Pensons dès maintenant à notre Vente qui aura lieu, comme chaque année, le 1^{er} mercredi et le 1^{er} jeudi de Décembre.

Les comptes rendus que publient ce *Bulletin*, disent assez quelle est l'activité de la Société de Bienfaisance, mais aussi quelles sont ses charges.

Les frais qu'occasionnent les séjours à la campagne vont croissant.

Nous avons presque complètement adopté un certain nombre d'enfants que nous ne pouvons abandonner avant qu'ils soient d'âge à commencer à se suffire.

On nous signale de nouvelles détresses que nous nous efforçons de soulager.

Il faut continuer à soutenir les nombreuses familles auxquelles nous nous intéressons.

C'est la Vente de Décembre qui est notre principale source de ressources. Il faut qu'elle soit fructueuse pour que nous puissions poursuivre notre Œuvre.

A tous nos amis, nous adressons une fois de plus un pressant appel pour que chacun contribue à son succès.

Les départs en vacances

Mme Ouzoul (Marianne Brossolette) qui, quelques semaines avant son mariage avait aidé à préparer les départs en vacances, remplit pour la dernière fois ce rôle de Secrétaire de la Société de Bienfaisance, dont elle s'est acquittée depuis une année et demie avec autant de dévouement que d'intelligence, « heureuse, nous écrit-elle, d'avoir encore collaboré à une œuvre que je quitte à regret ».

En lui renouvelant tous nos vœux pour le bonheur et la prospérité de son jeune foyer, nous tenons à lui exprimer notre reconnaissance pour l'aide précieuse qu'elle n'a cessé d'apporter,

non seulement pour la rédaction de ce *Bulletin*, mais pour tout ce qui concernait la Société de Bienfaisance.



Les dimanches 25 mai et 1^{er} juin, nous avons, à l'habitude, organisé le départ en vacances de nos enfants et parfois même de leurs parents. Le premier dimanche fut consacré à la préparation des départs pour les colonies de vacances, le deuxième, aux arrangements particuliers par lesquels certains enfants sont envoyés chez des parents ou des gens connus de leurs parents, ou même par lesquels des familles entières — à l'exception du père retenu par son travail — vont faire un séjour prolongé à la campagne. Ce dernier mode de villégiature rallie de plus en plus les suffrages des familles. Il avait eu, l'année dernière, un grand succès. Il continue à se répandre. Les avantages sont, certes, très grands : il permet à la mère de famille, souvent plus fatiguée et anémiée que ses enfants, de prendre un repos bienfaisant et de refaire sa santé au grand air ; il lui permet d'emmener ses enfants tout jeunes qui ne pourraient, autrement, jouir des bienfaits de la campagne ; il assure aux plus grands la surveillance maternelle et ne disloque pas la famille pendant les beaux jours des vacances. Le père, souvent, va passer le dimanche avec les siens, lorsque la villégiature n'est pas trop éloignée de Paris et la famille se trouve au complet dans le calme des champs. Tout cela nous fait accueillir avec joie les propositions des mères de famille qui cherchent à emmener tout leur petit monde et nous aidons de grand cœur au départ des groupes familiaux.

Nous continuons, d'autre part, à préférer les longs séjours — ceux de deux mois autant que possible — qui seuls assurent aux enfants une rénovation physique durable et capable de leur faire supporter l'année dans l'atmosphère de plus en plus fatigante de Paris.



Parmi nos enfants, il en est qu'il est toujours nécessaire d'envoyer dans une colonie de vacances. Nous les avons confiés (au nombre de 27), cette année comme les précédentes, à l'Œuvre de la Chaussée-du-Maine. L'un sera envoyé par elle au bord de la mer, les autres dans les diverses colonies du Morvan, du Loiret, du Puy-de-Dôme, etc... Les séjours sont de deux mois.

D'autres enfants, une trentaine environ, filles et garçons, s'en vont chez des parents ou des amis à la campagne. Le prix de

leur pension, celui du voyage est souvent une grosse charge pour la maman, surtout quand la villégiature est éloignée. Nous prenons à notre charge tout ou partie de ces dépenses, suivant l'état des budgets de nos familles.

L'un de nos plus intéressants protégés, Louis S., passera trois semaines dans un camp d'Eclaireurs près de Bordeaux, moyennant 170 francs. Lucien D., dont nous payons le voyage, retourne dans les Deux-Sèvres. Emile S. ira passer trois mois chez ses grands parents dans le Doubs.



Nos jeunes filles du Cercle ne sont pas oubliées. Elles sont à l'âge où le grand air et le repos sont le plus nécessaires. Dans la mesure où leur travail leur permet de s'éloigner de Paris, nous nous efforçons de leur assurer ces bienfaits pour le plus long temps possible.

Six d'entre elles vont passer quinze jours ou un mois dans une des maisons de Mlle Korn.

Plusieurs autres vont prendre quelques repos chez une grand'mère, une tante habitant la campagne. Ou bien elles retournent chez des gardiennes auxquelles les avaient confiées jadis, quand elles étaient plus jeunes, des Colonies de vacances, et qui sont heureuses d'accueillir encore leurs anciennes pensionnaires.

Il en est plusieurs pour lesquelles le repos devra se prolonger assez longtemps afin qu'elles échappent à la tuberculose.

Enfin une douzaine de mères de famille louent une ou plusieurs pièces à la campagne pour y passer l'été avec leurs enfants. Elles profitent souvent d'une occasion qui leur est offerte — l'une d'elles va jusque dans l'île de Ré où le climat est particulièrement favorable aux enfants débilités. Mais les frais sont toujours bien élevés pour elles et ce n'est qu'avec notre aide, qui varie de 200 à 450 francs, qu'elles peuvent songer à ces villégiatures.

En vue de tous ces départs, et sans compter ce qu'il nous faudra verser soit à l'Œuvre de la Chaussée-du-Maine, soit à Mlle Korn, nous avons déjà distribué 8.375 francs. C'est une grosse somme. Mais grâce au succès de la dernière Vente de charité, nous pouvons sans inquiétude dépenser, sinon sans compter, du moins sans hésiter, lorsqu'il s'agit d'assurer la santé de tant d'enfants et de mamans. La confiance avec laquelle les mères de famille viennent à nous, leur reconnaissance pour notre aide qui leur permet ces vacances à la campagne, nous

sont de précieux témoignages que notre entreprise est bonne et utile ; elles nous sont aussi une très douce récompense que nous partageons avec toutes celles dont l'activité a rassemblé les fonds auxquels nous devons de pouvoir poursuivre cette œuvre d'aide et de prévoyance sociale.

Les Promenades de Juin

La Promenade des Enfants

La promenade annuelle des enfants a bien failli cette année être contrariée par le mauvais temps. Il avait plu toute la matinée de ce jeudi 5 juin où nous devions conduire notre joyeuse troupe au Bois de Boulogne, aussi les mamans n'ont elles envoyé que les plus grands et les moins délicats de leurs enfants.

Heureusement l'après-midi se passa sans pluie, ce qui permit de jouer jusqu'à l'heure du goûter, sous la direction de jeunes élèves du Lycée, peu nombreuses, mais pleines d'entrain. L'humidité empêcha une installation sur l'herbe, mais l'abri réservé aux cavaliers se trouva là pour nous donner asile ; comme les enfants n'étaient que 70 environ, alors que nous avions compté sur un plus grand nombre, ils ont eu la joie de se voir attribuer double part de pain, brioches, chocolat et cerises, ces dernières offertes par Mme Camoin que nous avons le plaisir de voir parmi nous ainsi que nos fidèles dirigeantes, Mlles Scott et Maury. Nous avons fait goûter également les mamans venues avec leurs bébés ; certaines venaient pour la première fois et avaient été invitées afin que nous puissions leur parler à loisir et voir si nous pouvions donner suite à leur demande d'envoyer certains de leurs enfants en vacances.

Nous avons adopté ainsi quatre ou cinq nouvelles familles d'une maison ouvrière de Javel comprenant de 7 à 9 jeunes enfants dont nous avons pu organiser les vacances.

Après le goûter, les courses avec prix ont été disputées avec ardeur, évitant ainsi les refroidissements. Avant l'appel il y eut distribution générale de sucre-d'orges, don de Mlle Zilliox, et si généreuse, que les petits frères et sœurs restés à la maison en ont eu leur part.

Puis la petite bande joyeuse s'est égrenée avec de reconnaissants au revoir.

La Promenade du Cercle Amical

La réunion du deuxième dimanche avait été supprimée ce mois-ci, et remplacée par une promenade qui eut lieu le dernier dimanche de Juin.

A la demande de plusieurs membres du Cercle, on avait décidé de passer la journée du dimanche 29 juin à la Malmaison, en partant dès le matin, et on avait pris rendez-vous pour 10 h. 30, à la Porte-Maillot.

Plusieurs jeunes filles se trouvent déjà réunies avant 10 h. ; mais à 10 h. 45, l'affluence est si considérable qu'il n'est pas possible de nous réserver un wagon. Bien que nous soyons 47, nous réussissons tout de même à nous caser toutes ensemble, tant bien que mal, mais malheureusement le plus grand nombre est obligé de voyager debout.

Nous arrivons à la Malmaison à 11 h. 30, mais ne pouvant déjeuner dans le parc, nous partons à pied vers les bois de Saint-Cucufa, situés à quelques kilomètres de là ; nous suivons une route très poussiéreuse, et par endroits fort ensoleillée, mais très pittoresque et bordée de belles propriétés. Aussi est-ce avec un plaisir bien compréhensible que nous nous arrêtons enfin, après trois bons quarts d'heure de marche.

Nous nous installons aussitôt dans le bois, par petits groupes, pour déjeuner en paix, à l'ombre des grands arbres, mais notre repos est troublé, car nous avons à nous défendre contre les attaques des moustiques qui piquent avec acharnement bras et jambes ; nous sommes sûres, grâce à eux, de conserver longtemps le souvenir de cette journée.

Mlle Scott trouve un tronc d'arbre, fort bien disposé, qui lui sert de chaise, tandis qu'un arbre voisin est utilisé comme dossier ; Mlle Maury avait apporté un pliant dont nous avons fait don, bien involontairement d'ailleurs, à la conservation du Château... Quant aux jeunes filles, elles s'installent par terre, tout simplement.

Nous avons eu le plaisir, d'avoir parmi nous Mlle Schlessler, toujours prête à se joindre à nous en toutes circonstances ; sa nièce Marie-Louise, ayant terminé récemment ses examens, l'avait accompagnée. Nous avons beaucoup regretté Madeleine Romand, absente momentanément de Paris ; par contre, nous avons été heureuses de trouver au rendez-vous Mme Camoin (Jeanne Dupotet de Brévon), Malvina Hembacher, Andrée Valério et Ethel van Deth.

Après déjeuner, quelques jeunes filles organisent des jeux,

d'autres jouent à la raquette ; d'autres enfin se promènent dans le bois : mais l'heure du rassemblement arrive, on se compte... de crainte d'en avoir semé en chemin... et on part pour le Château, après une belle promenade dans le parc.

Nous n'avons que peu de temps à consacrer à la visite de la Malmaison où il y aurait beaucoup de choses à voir en détail ; mais il y a encore foule pour entrer, et nous commençons à être un peu lasses. Cependant, nous constatons un intérêt réel chez les jeunes filles, à la vue des robes portées par l'impératrice Joséphine, des appartements de Napoléon, dont les tentures aux teintes écarlates les ravissent, et surtout des meubles à secret qui ont un attrait mystérieux...

Nous sommes reconnaissantes à la direction du Château qui nous a permis de faire cette visite gratuitement, en notre qualité de patronage ; nous avons remercié non moins chaleureusement la concierge, qui a mis à la disposition des plus altérées des verres d'une eau bien fraîche. Ceci ne nous a d'ailleurs pas empêchées d'aller boire de la limonade, avant de rentrer à Paris, car nous mourrions toutes littéralement de soif, et aussi un peu de fatigue ; et nous avons pu déguster les sablés que Mlle Maury avait apportés pour le goûter, auxquels il fut fait grand honneur.

Le retour fut heureusement plus aisé que l'aller ; nous nous séparâmes à Paris à 7 heures moins le quart, en se donnant rendez-vous au Lycée pour le 12 octobre, et je crois que tout le monde était enchanté de sa journée, qui, au dire de plusieurs, était bien la plus agréable qu'elles eussent passée depuis longtemps.

Nous constatons avec joie l'intérêt et le plaisir croissants que prennent nos jeunes amies à se retrouver ainsi le 2^e dimanche de chaque mois.

Nous sommes heureuses, d'autre part, de recevoir des mathématiciennes ou philosophes sortant actuellement du Lycée, l'assurance qu'elles continueront à venir aux réunions du Cercle « qu'elles aiment beaucoup ».

Il faudrait que tous les ans nous puissions être assurées du concours régulier de quelques anciennes élèves. Dès maintenant nous savons pouvoir compter sur celui d'Hélène Dol.

Signalons aussi pour qu'il serve d'exemple et crée comme une sorte de tradition, le geste d'une de nos compagnes qui désire

demeurer *anonyme*. Se mariant récemment, elle a voulu faire ce que suggérait la lettre publiée dans le dernier *Bulletin* par les bons soins de Mme Fiequet et a demandé de lui signaler celle de nos jeunes filles du Cercle qui, devant se marier prochainement, aurait plaisir à recevoir serviettes et torchons.

A propos de « l'Œuvre d'Adoption »

Une de nos compagnes, mise grâce à notre *Bulletin*, en rapport avec « l'Œuvre d'Adoption », nous dit sa joie d'être maintenant maman et nous autorise à signaler un bonheur qui pourrait tenter d'autres jeunes femmes sans enfants :

« Notre petit Jean a 10 mois, 6 dents ; il commence à lancer ses pieds et à gazouiller. Nous l'adopterons dès que nous le pourrons, et vous remercions de tout cœur d'avoir été notre intermédiaire auprès de l'Œuvre.

« Nous l'aimons comme notre enfant et oublions qu'il n'est pas nôtre. Nous n'aurions pas cru nous y intéresser si vite. Au début nous comptions l'aimer parce que nous nous en serions occupés. Le petit a été si gentil, si attachant que nous remercions Dieu de l'avoir mis sur notre route. Il nous donne plus de joie que nous n'avons de peines.

« Nous avons peur de devenir égoïstes en vieillissant sans enfants. Celles qui n'en ont pas ne comprennent pas les joies de voir un enfant dire papa, maman, envoyer un baiser, faire ses premiers pas. Je ne les soupçonnais pas, j'en suis ravie. »

—o<

3. Informations et Œuvres Sociales

Réunions d'Argeronne

ÉTÉ 1924

1^{er} Mai.

« Depuis cinq années, les réunions d'Argeronne ont groupé chaque été des personnalités éminentes, travailleurs sociaux pour la plupart. Exposant à tour de rôle le résultat de leurs efforts,

ils ont étudié ensemble les problèmes de l'assistance, de l'éducation, de l'hygiène.

A l'heure grave que nous traversons, il nous a semblé qu'ils pouvaient faire œuvre plus pratiquement utile.

Nous les convions à mettre en commun leurs expériences, à nous exposer leurs idées, à nous suggérer les remèdes qu'ils jugent le plus efficaces, soit pour perfectionner le vaste organisme des œuvres d'hygiène sociale, soit pour surmonter la crise dont nous souffrons actuellement : crise économique, sociale, morale.

Et si un peu plus de compréhension humaine, un peu plus de lumière naît de ces entretiens, nous saurons que les heures passées sous les vieux arbres d'Argeronne n'auront pas été vaines.

R. DE MONTMORT.

Compte rendu des réunions d'Argeronne

Les réunions d'Argeronne ont commencé cette année au mois de juin par un Congrès d'hygiène sociale.

Les créations nécessaires :

- 1° ce qui manque à la protection de l'enfance ;
- 2° ce qui manque à la protection de la jeunesse ;
- 3° ce qui manque à la protection des malades et des incurables ;
- 4° ce qui manque aux législations de l'hygiène et aux conventions internationales ;
- 5° résumé des créations nécessaires pour compléter l'armement sanitaire de chaque pays représenté.

La 2^e semaine de Congrès fut consacrée au travail social :

- 1° *Les problèmes de l'heure actuelle* (Dans quelle mesure les travailleurs sociaux peuvent-ils les éclaircir ? Préparation personnelle, participation, action, influence de leurs groupements) ;
- 2° la crise économique ;
- 3° la crise du travail (la crise de l'apprentissage) ;
- 4° la crise familiale (dépopulation, dislocation du foyer — les mesures législatives sociales et morales pour y remédier) ;
- 5° la crise sociale (les éléments de discorde — les meilleures méthodes de conciliation — la participation des

femmes à la vie civique et politique influe-t-elle sur la pacification intérieure et extérieure) :

6° la crise morale : dans quel sens l'éducation devrait-elle être dirigée — le rôle de la presse, des spectacles — quelle influence attribuer aux groupements éducatifs, moraux et spirituels ;

7° ce qu'il faut garder, ce qu'il faut renouveler dans la civilisation actuelle. Conclusions. Vœux.

Tous ces sujets, si bien posés, donnèrent lieu à des exposés et à des commentaires très intéressants dont je ne citerai que quelques-uns, en m'excusant de ne pouvoir donner ici un compte rendu plus complet.

Au sujet des enfants, nous avons longuement parlé de l'importance de l'éducation, de la formation du caractère et de la préparation de chaque être à *servir*.

Les méthodes les plus aptes à ce but sont entre les mains des parents et des professeurs de l'enfant et une étroite collaboration doit exister entre les éducateurs à l'école et à la maison, pour obtenir un résultat et développer vraiment l'enfant au point de vue de son caractère, de sa volonté, et lui donner le sens des responsabilités et des initiatives à prendre dans la vie.

Telle est la méthode du scoutisme qui est éducative par excellence, tout en étant aussi pour la jeunesse une occasion de se distraire en commun et de se développer physiquement par les exercices en plein air, les excursions et le camping.

Cet organisme a pris de plus en plus d'extension, puisque, introduit parmi nous par les Unionistes d'origine protestante, il comprend maintenant « les Scouts de France » catholiques et les Eclaireurs qui sont neutres.

De même pour les fillettes qui peuvent faire partie des Guides catholiques, ou des Eclaireuses, ou des Girls-Scouts (1).

Le mouvement a même gagné les Lycées, qui eux aussi, vont organiser leurs équipes.

Nous avons aussi été mis au courant, par une jeune fille belge déléguée, Mlle Geronnaz, des méthodes de la « Croix Rouge de la Jeunesse », introduites par un Comité américain et adoptées en 1923 en Belgique avec un immense succès. Le corps enseignant fut initié aux principes par une grande conférence et les adopta en les appliquant dans toutes les écoles : triple but de la méthode

(1) Voir notre *Bulletin* Février-Mars 1924.

au point de vue : 1° de l'hygiène ; organisation du jeu de la santé par l'éducation ; tableaux et comparaison du poids et de la taille des enfants ; carte des 8 règles de la santé, rangement des enfants par ordre de couleurs ou catégories, suivant leur développement physique ;

2° développement de la personnalité de l'enfant ;

3° développement au point de vue altruiste par la correspondance inter-scolaire, la composition d'un album auquel collaboreront par exemple tous les élèves d'une classe pour réunir les documents : (cartes postales, dessins, spécimens relatifs à l'industrie de la ville) et l'envoyer, ensuite, accompagné d'une lettre écrite au nom de toute la classe, à des enfants étrangers faisant eux aussi partie de la Croix Rouge de la Jeunesse.

Ces différentes méthodes sont appliquées pour l'enfant d'âge scolaire ; mais il importe de poursuivre son développement. L'adolescent ne doit pas être livré à ses seules ressources, surtout lorsqu'il s'agit de la jeunesse de la classe ouvrière, dont les loisirs peuvent être employés d'une façon distrayante et instructive dans les Foyers, ou les Centres sociaux (comme la Résidence sociale à Levallois-Perret par exemple qui fournit des occupations éducatives pour tous les âges, où les différents groupes forment, suivant les goûts, des Cercles d'études, des réunions sportives, des réunions professionnelles, des cours de langues vivantes, etc.).

Le rôle éducatif des spectacles est réel, et son influence très grande pour perfectionner le goût des auditeurs, pourvu que les exécutants soient à la hauteur de leur tâche et sachent graduer le choix de leurs morceaux d'exécution, qu'il s'agisse de musique, de théâtre ou de diction. Nous avons parlé aussi des Bibliothèques populaires et universelles appelées certainement à prendre de plus en plus d'extension (telle la bibliothèque de la rue Fessart qui vient d'être fondée à Paris par l'initiative américaine) (1).

Nous avons conclu sur cette question en exprimant notre désir de voir les méthodes éducatives de toutes sortes se répandre et être rendues accessibles à tous, ce qui aurait pour effet, croyons-nous, d'élever l'esprit de la Nation et de rendre moins âpre la question de lutte de classe qui se limite presque à une question d'éducation.

(1) Voir l'article sur les Bibliothèques populaires américaines. — *Bulletin* Avril-Mai 1924.

Parmi les sujets traités dans le 2^e Congrès je détache quelques traits et les conclusions qui s'imposèrent à nous :

La crise économique nous apparut comme un problème ayant des causes *morales* plutôt que matérielles : il importe, si on veut y remédier, de considérer la vie sous un jour plus *simple* et de la réformer en supprimant le faux-luxe (c'est-à-dire un luxe exagéré qui vise surtout à l'effet et qui ne répond ni à une nécessité, ni au raffinement).

Et un principe qui s'impose est d'avoir comme conception : que la vie est une *force* de création, de production, et non pas une recherche du moindre effort.

De même pour la crise du travail. Nous devons tous réformer actuellement notre manière de considérer le travail : non pas comme une corvée, une tâche imposée, pénible à remplir, et même pour certains esprits, une injustice, mais comme « l'expression de l'activité humaine, un achèvement, un accomplissement normal de nos facultés ». Il est nécessaire pour tous de se convaincre de la discipline du travail et de se pénétrer de la dignité qui découle du geste du travailleur, quel qu'il soit.

Mais pour remédier à l'état des choses actuelles, par exemple pour le travail d'usine, combien il est nécessaire de poursuivre l'amélioration de la production du travail, et de tâcher de mettre les ouvriers dans de meilleures conditions d'hygiène et de logement, ce qui aurait comme premier résultat, un effet sur l'esprit de famille aussi bien que sur la masse (projet d'habitation pour famille avec 3 enfants soumis par Mlle de Montmort).

Une séance fut consacrée par Mme Edouard Viollet à nous exposer son œuvre qui s'intitule « l'Aide aux mères de famille » et qui fonctionne grâce à la collaboration de jeunes filles ou de dames donnant leur temps, leurs forces et leur bonne volonté (bénévolement, ou d'une façon rétribuée par la Directrice elle-même) aux mères de famille qui se trouvent être dans l'embarras par suite d'une maladie ou d'un état de crise quelconque et dans l'impossibilité de remplir seules leur rôle dans le foyer, pour un temps provisoire.

Plusieurs centres d'activité existent déjà à Paris, à Versailles et à Lyon.

Une autre séance nous initia au rôle que la femme française est appelée à jouer dans la vie civique et politique et Mme Brunshwicg nous parla du « Vote des femmes » dont les conséquences seront plutôt dans le *programme* (qui comportera la préoccupation des questions sociales) que dans les réformes

politiques. Notre conférencière nous démontra l'importance pour les femmes de se préparer à leur futur rôle civique en se mettant au courant des questions sociales, en se pénétrant de leurs responsabilités et de leurs devoirs civiques, et en se groupant pour rester unies entre elles (certaines ont déjà donné l'exemple de l'action en acceptant des postes de secrétaires, de collaboratrices et même de déléguées officielles à la Société des Nations).

Un exposé de M. l'abbé Viollet nous fit connaître son appréciation personnelle sur la crise sociale : vue d'après sa propre expérience, la question fut posée uniquement au point de vue des conflits qui règnent encore entre les représentants du Gouvernement d'un Etat et les autorités religieuses, lorsqu'il y a mauvaise interprétation et confusions entre les questions du domaine religieux, spirituel, et celles de la vie temporelle.

Il nous expliqua comment la « vie sociale doit être basée sur la recherche d'une morale commune » — la nécessité de dégager les préoccupations religieuses de toute action sociale, si on ne veut pas entraîner les intéressés dans de dangereuses confusions (exemple : les Syndicats chrétiens).

Et avec son esprit de compréhension si humaine, sa parole si éloquente et persuasive, M. l'abbé Viollet nous fit comprendre ce qu'il entend par « la neutralité religieuse » (autrement dit : l'esprit de tolérance appliqué à tous, dans le plus large sens du mot) et le bien général qui en résultera le jour où ce régime équitable sera intégralement appliqué.

Pour terminer, quelques mots sur la « Travailleuse Sociale » dont le rôle devient de plus en plus important; elle a maintenant sa place dans l'industrie comme sur-intendante dans les Ecoles comme assistante scolaire, à l'hôpital et dans toutes les Oeuvres d'assistance. Et c'est elle qui est l'intermédiaire entre les chefs et la masse (le monde des travailleurs, celui des malheureux, des malades et le petit monde des enfants, lequel représente les hommes de demain), et il importe extrêmement qu'elle agisse avec un esprit de dévouement, sans limiter son action, qu'elle se fasse aimer de ceux pour qui elle travaille, qu'elle participe à la vie générale avec tout son cœur, et que, par sa compréhension pour tous ceux qui souffrent ou qui peuvent avoir besoin d'elle, elle fasse sentir combien elle s'intéresse à eux, et considère sa tâche comme un travail à faire en commun.

La « Travailleuse sociale » éviterait ainsi de rester une unité un peu en dehors des cadres habituels de la vie, et, au lieu d'être un élément artificiel, elle deviendrait le prototype de l'être nor-

mal qui devrait exister. Mais il faut qu'elle ait toujours à cœur de se perfectionner, ne craignant pas d'apprendre par l'expérience *directe* des choses, la science de la vie qui ne s'acquiert pas par les livres ni par autrui.

Elle aura besoin, pour se soutenir dans sa tâche qui est parfois très ardue, d'avoir un idéal élevé, et de puiser des forces en se réunissant avec d'autres travailleuses qui éprouvent les mêmes difficultés et qui aspirent au même idéal qu'elle, de façon à ne pas rester une « isolée ».

C'est une des raisons qui fait le charme et la valeur des réunions d'Argeronne ! Puisse chacune de nous qui avons vécu quelques heures ou quelques jours là-bas, garder cette impression de réconfort et de paix intérieure communiquée par cette atmosphère vivifiante de lumière et de chaleur où nous nous sommes sentie en communion de pensées et de sentiments élevés.

Nous avons puisé à cette source de nouvelles forces qui nous soutiendront et nous permettront de mieux remplir notre rôle social en le comprenant mieux.

S. FEIST.

Centre d'Etudes pour la formation du Personnel directeur des Foyers des Campagnes

Le *Centre d'Etudes* que nous signalons à nos compagnes et qui a son *Siège social* 15, rue Mayet (6^e), vient de se créer sous la présidence de M. Gustave Gide, professeur au Collège de France, président ; et de M. Gustave Belot, inspecteur général, vice-président.



« Le « Foyer des Campagnes » est le lieu de réunion des habitants de la commune.

« On s'y rencontre pour causer des affaires de tous ; pour se délasser du travail du jour, car le Foyer offre des distractions (séances musicales, théâtrales, cinématographiques, sports) ; pour s'instruire et lire, car le Foyer possède une bibliothèque et organise des conférences.

« Aux mères, il offre une consultation de nourrissons, des conseils d'hygiène.

« Aux jeunes filles, un enseignement ménager, des cours de coupe et de travaux d'agrément.

« Bien compris, le Foyer devient dans le village le centre de la vie sociale et intellectuelle dont notre démocratie a besoin pour devenir vraiment fraternelle et forte. »

Pour préparer à cette mission d'éducateurs sociaux, ceux, surtout celles qui désirent s'y consacrer, « le Foyer des Campagnes », ouvre à son Siège social quelques cours adaptés aux fins qui viennent d'être rappelées et se propose d'accueillir dans ses locaux les femmes qui voudront recevoir cet enseignement. D'autres cours pourront être suivis au dehors. Mais la résidence au même lieu sera, espère-t-on, un moyen de faire naître, chez les personnes qui pratiqueront l'épreuve de la vie commune, un lien spirituel qui les fortifiera pour l'accomplissement de leur mission.

Orientation et Programme

Le programme de cet enseignement laissera aux étudiants le choix de la culture qui sera la plus propre à les préparer à leur tâche, sans cependant qu'ils puissent se dérober aux exercices dont la pratique est indispensable à l'apprentissage professionnel à réaliser.

Education intellectuelle

A. — Lectures conseillées et dirigées.

B. — Indication de cours à suivre (Sorbonne, Collège de France, Muséum, etc).

C. — Le cours sous forme de Causeries appuyées sur des lectures et destinées surtout à aider de futurs éducateurs à l'examen et la discussion de questions d'intérêt général que les circonstances auront inscrites à l'ordre du jour des réunions des Foyers.

Education sociale

Une utilisation est ici facile de cours existant déjà dans d'autres écoles : école de puériculture, Edith Cavell ; Ecole Pro-Gallia ; Ecole de Service social, etc.

A. — Leçons-causeries de sociologie se rapportant principalement à l'histoire du travail humain.

B. — Notions d'hygiène.

Education artistique

A. — Utilisation des cours de l'Ecole du Louvre et de l'Ecole des Beaux-Arts.

B. — Enseignement du beau dans l'art, la littérature, l'art dramatique.

Visites aux Musées méthodiques et préparées.

Notions d'histoire de l'art.

Musique : Chorale, rythmique. Musique populaire et musique classique. (Ressource des Concerts de Paris).

Applications pratiques

Leçons d'applications faites par les étudiantes : conférences, lectures expliquées, discussions dirigées, etc.

Visites à des musées ou à des œuvres sociales suivies de comptes rendus.

Exercices de diction, préparation d'une exécution chorale.

Préparation de fêtes civiques et artistiques.

Décoration familière.

Cuisine, ménage, couture.

Equilibre d'un budget de Foyer.

Morale professionnelle

Qualités nécessaires à la Directrice.

Psychologie des membres du Foyer.

Recrutement du Centre d'Etudes

D'âge et de milieu divers (de 21 ans à 35 ans environ) les candidates devront posséder déjà une certaine culture générale (les conditions d'admission sont énoncées plus loin).

Une suffisante pratique musicale leur est à peu près indispensable.

Une vocation réfléchie doit les avoir dirigées vers notre mouvement et beaucoup moins le désir de se créer une situation que le besoin de servir leur pays et le progrès humain.

L'examen d'entrée proprement dit se réduira :

à la présentation de sérieuses références,

à la production de réponses écrites à un questionnaire n'ayant aucun rapport avec un contrôle d'érudition et à une conversation avec des délégués du Comité central posant quelques interrogations sur les réponses fournies.

Des éliminations, en cours d'études, pourront étre prononcées

par une Commission, si les élèves directrices se sont montrées insuffisamment aptes aux tâches qui leur étaient proposées.

Un examen de sortie donnera droit à un diplôme.

Conditions d'admission

L'enseignement est entièrement gratuit pour les étudiantes résidant au Centre d'Etudes.

Coût de la résidence
comprenant chambre et pension 350 fr. par mois
Pour les étudiants ou étudiantes du dehors :
inscription par trimestre 50 fr.

La résidence est obligatoire pour les étudiantes se destinant au Foyer des Campagnes.

Pour ces dernières exclusivement, quelques demi-bourses pourront être accordées par la Commission des Etudes sur demande spéciale justifiée.

DURÉE DES ÉTUDES

Pour cette 1^{re} année 1924-1925, du 15 octobre à Pâques.

Stage dans les Foyers :

1^{re} période de Noël au Jour de l'An ; 2^e de un à trois mois après Pâques.

Les situations matérielles offertes aux directrices de Foyer sont d'environ 4 à 500 francs par mois, logement, chauffage, éclairage, avantages divers et uniforme compris.

Adresser toutes demandes de renseignements et d'inscriptions à

Madame Louise COMPAIN.

Secrétaire générale

15, rue Mayet.

Ecole normale de musique de Paris

Signalons à nos lectrices la création d'une Ecole Normale de musique, fondée avec la haute approbation de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1), dont le but est de donner un enseignement musical complet pour la formation de professeurs de musique, exécutants et virtuoses, chanteurs de théâtres et de concerts, organistes, compositeurs, chefs d'orchestre et la préparation aux examens de la Ville et de l'Etat.

Des élèves de toute nationalité y sont admis, sans limite d'âge et sans concours d'admission.

Des cours d'interprétation et de perfectionnement destinés aux élèves diplômés des grands conservatoires de la France et de l'Etranger y sont faits par les plus grands Maîtres :

Piano : Alfred Coctot, Weinda Landowska.

Violon : Jacques Thibaud.

Violoncelle : Pablo Casals.

Orgue : Marcel Dupré.

Chant : Croiza, Ninon Vallin, Reynaldo Holm.

Les études comprennent trois degrés : élémentaire, secondaire, supérieur.

Elles sont de durée variable suivant les aptitudes, la qualité et la quantité de travail des élèves.

Les élèves sont admis à toute époque à l'école, mais, de préférence dans le courant d'octobre, après un bref examen où ils exécutent un morceau de leur choix qui permet de les classer dans le degré qui leur convient.

Les examens ont lieu chaque année dans la 1^{re} semaine de juillet. Les élèves ne désirant pas avoir de diplômes et ne cherchant pas à devenir professionnels ne sont pas tenus de passer les examens.

Il est adressé chaque trimestre aux parents un bulletin de notes qui les renseigne sur le travail et les progrès de l'élève.

Les élèves prennent part au moins deux fois par an à des auditions publiques à titre individuel ou collectif.

La plus grande facilité est donnée aux élèves pour suivre les

(1) Siège à Paris, 64, rue Jouffroy, 17^e (tél. Wagram 80-16).

concerts, entendre les œuvres nouvelles, visiter les musées de peinture, sous la direction d'un maître.

L'Ecole Normale assure aux enfants et aux débutants un enseignement rationnel offrant les meilleures garanties.

L'Ecole Normale tient à la disposition des parents n'habitant pas Paris, une liste choisie de pensions de jeunes filles, ou de familles, à des prix variant, selon le confort, de 15 à 30 francs par jour.

On trouve chaque jour, à midi et à 7 heures, de bons repas à l'Ecole au prix de 5 francs. On peut également trouver des pensions à des prix très réduits dans quelques institutions laïques ou religieuses.

L'Ecole se charge de tous les achats de musique ou d'instruments dont les élèves ont besoin pour leurs études.

Prix des études

1° Pour toutes les branches obligatoires de l'Enseignement général (solfège, analyse harmonique, construction musicale, lecture à vue, musique d'ensemble, histoire de la musique) et une branche de l'enseignement spéciale, c'est-à-dire pour l'enseignement complet :

		payable :
Année scolaire (<i>trois trimestres</i>).	1.200 fr.	500 fr. en Octobre, 400 fr. en Janvier, 300 fr. en Avril.
Un trimestre	500 fr.	en une fois.
Deux trimestres.....	900 fr.	en deux fois.

2° Pour les branches obligatoires de l'Enseignement général et deux spécialités :

		payable :
Année scolaire.....	2.000 fr.	750 fr. en Octobre, 650 fr. en Janvier, 600 fr. en Avril.
Un trimestre.....	750 fr.	en une fois.
Deux trimestres.....	1.400 fr.	en deux fois.

3° Pour toutes les branches obligatoires de l'Enseignement général sans *enseignement spécial* :

		payable :
Année scolaire.....	700 fr.	250 fr. en Octobre, 250 fr. en Janvier, 200 fr. en Avril.

Il est en outre perçu 5 francs par trimestre pour taxes, frais de correspondance, etc., et 25 francs de frais d'examens pour les élèves ayant obtenu un diplôme.

Le Gérant : A. COUESLANT.

CAHORS IMP. COUESLANT (*Personnel intéressé*). — 29.749